

## 51 prêtres mis en examen sur un total de 18000

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date :** 8 mai 2016



Selon les statistiques, les affaires de pédophilie concernent entre 0,7% et 1,5% des prêtres dans le monde. En France, une enquête de la Conférence des évêques (CEF) avait fait état, en 2010, de 51 prêtres mis en examen pour des faits de pédophilie, 9 en prison et 45 ayant purgé leur peine, sur un total de 18000 prêtres - ils sont environ 15000 aujourd'hui.

Pour le porte-parole des évêques de France, Mgr **Olivier Ribadeau Dumas**,

"la question est de savoir comment la réinsertion peut se faire sans qu'il y ait danger pour les victimes".

Faut-il réduire certains prêtres fautifs à l'état laïc? "C'est une des solutions", mais

"si renvoyer de l'état clérical c'est permettre à un prédateur de continuer à agir, ce n'est certainement pas ce qu'il convient de faire. Et cela n'épuise pas la responsabilité de l'évêque".

[Source](#)